



Communiqué de presse
Jeudi 18 septembre 2025

Retards de paiement des entreprises en France au 1^{er} semestre 2025

Les retards de paiement des clients privés ou publics augmentent sensiblement en Europe en 2025, avec une accélération plus marquée en France

Paris, le 18 septembre 2025 | Le groupe Altares, expert de la data d'entreprise dévoile aujourd'hui le panorama des retards de paiement, en Europe¹ et en France, des organisations privées et publiques² au 1^{er} semestre 2025.

Avec désormais plus de 14 jours de retards de paiement, la France se place au-dessus de la moyenne observée en Europe. Un allongement qui s'inscrit dans un contexte de dégradation générale observée partout en Europe, avec toujours de fortes disparités territoriales et sectorielles.

- Les retards de paiement des établissements privés ou publics français s'allongent (14,1 jours contre 13,5 jours fin 2024).
- Moins d'un sur deux paye ses fournisseurs à l'heure (45,2 %).
- Les délais dans le privé atteignent 13,3 jours et approchent 15 jours dans le public (+1,5 jours).
- La situation se dégrade sensiblement pour les petites structures (plus de 15 jours) tandis que les organisations de plus de 1 000 salariés dérapent désormais de plus de 20 jours en moyenne.
- Dans le public, hôpitaux (21,7 jours) et services déconcentrés de l'État (25,4 jours) sont les lanternes rouges.
- A l'échelle de l'Europe (14 jours ; + 0,5 jour), le Portugal ferme la marche (24,5 jours) derrière l'Italie (17 jours) et l'Espagne (14,9 jours) qui se rapproche de la France. Le Royaume-Uni connaît encore ses retards juste sous 13 jours.

Thierry Millon, directeur des études Altares :

« Paiement des factures : **on est encore loin d'une culture de la ponctualité !**

Entre instabilité politique, tensions sociales, guerre commerciale et croissance modérée, les acteurs publics et privés naviguent à vue en cette rentrée de septembre 2025. Dans ce contexte toujours délicat, sécuriser sa trésorerie est une priorité. Le crédit-fournisseur, en d'autres termes **le délai de règlement, est alors bien souvent un levier privilégié. Dans ces conditions, les retards de paiement s'allongent rapidement et particulièrement en France. En 1 an, les retards moyens s'allongent d'une journée, soit la plus forte dégradation en Europe.** Ces reports de règlement sont évidemment très préjudiciables pour les fournisseurs et sous-traitants.

¹ Altares est partenaire exclusif en France et au Benelux du programme collaboratif international DunTrade® de collecte et analyse des balances âgées (comptabilité client).

² L'étude de ce millésime porte sur 3,917 millions établissements privés ou organisations publiques en Europe. Le périmètre français compte 750 000 identités (sièges sociaux ou établissements payeurs) permettant l'analyse de 640 000 siren uniques en moyenne, actifs et non défaillants, dont 36 000 acteurs du secteur public et 604 000 acteurs du secteur privé.

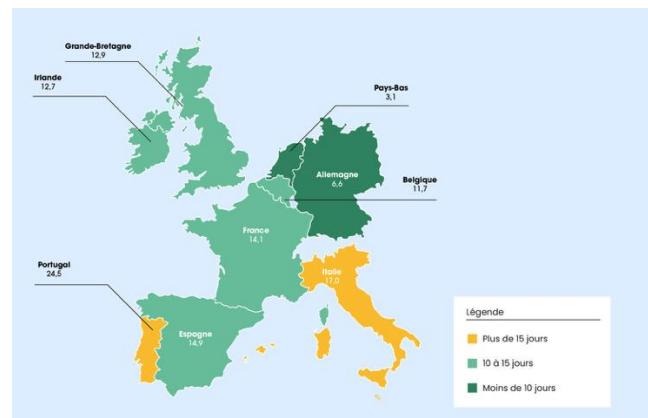
En cumul, ils sont évalués à 15 milliards d'euros par la Banque de France³ : autant dire qu'ils sont un frein au développement, à l'investissement et à l'emploi.

Mais ces factures en souffrance sont aussi, pour de nombreuses TPE et PME, **une source de fragilisation profonde**, d'usure psychologique face aux relances épuisantes dans un rapport de force parfois bien déséquilibré. La généralisation de la facturation électronique pourrait améliorer la situation... pour les bons payeurs. Et pour les autres, les voix s'élèvent pour demander un **relèvement du plafond des sanctions**. M. Bayrou, alors Premier ministre, avait validé une proposition du gouverneur de la Banque de France faite lors des Assises des délais de paiement et des financements, proposant d'aller jusqu'à 1 % du chiffre d'affaires, à l'image du Groceries Code Adjudicator (GCA) britannique. »

En Europe, des tensions économiques révélées par d'importants retards de paiement

À l'heure d'un ralentissement économique et d'une incertitude persistante en Europe, les retards de paiement perdurent.

Révélateur des tensions financières, la part des "grands retards" augmente sensiblement : 9,3 % des acteurs accusent des retards supérieurs à 30 jours au cours du deuxième trimestre 2025, un plus haut depuis quatre ans. Dans ces conditions, le retard moyen remonte à 14 jours.



- **Les Pays-Bas toujours exemplaires devant l'Allemagne, un challenger régulier**

Avec un retard moyen de 3 jours de retard en 2025, les Pays-Bas sont un modèle de rigueur. Plus de huit payeurs sur dix respectent les dates d'échéance et à peine plus d'1 % dépasse le terme d'au moins un mois. L'Allemagne fait également figure de bon élève avec un retard sous 7 jours et plus de six acteurs sur dix respectueux des dates d'échéances.

- **La Belgique, l'Irlande et le Royaume-Uni dans une fragile zone de confort**

La Belgique est retombée sous 12 jours de retards en 2025 à la faveur d'un meilleur respect des délais (47 % soit 3 % de plus qu'un an plus tôt) et une plus grande rigueur sur les grands retards (6,4 % en T2). L'Irlande (12,7 jours) et le Royaume-Uni (12,9 jours) font également mieux que la moyenne européenne. En termes de bons payeurs, l'Irlande affiche une dégradation sensible avec un taux qui reste au-delà de 50 % (54,3 %) mais en recul de 4 % depuis fin 2024. Le voisin britannique résiste mieux (57,5 %). En revanche, l'un comme l'autre, accusent une hausse sensible des grands retards au cours du 2^e trimestre.

- **Une fracture comportementale des pays du sud de l'Europe menés par la France**

Le Portugal est à la traîne avec un retard moyen de 24 jours et 16 % des entreprises payent leurs fournisseurs avec plus d'un mois de retard. Une sur cinq s'acquittera de ses factures à l'heure.

L'Italie, pionnier dans la mise en place de la facturation électronique B2B dans l'Union Européenne dès 2019, ne montre pas encore d'effets vertueux sur les délais de paiement. Le pays présente un retard moyen de 17 jours et près de 12 % des organisations décalent leurs règlements de plus de 30 jours.

La France et l'Espagne sont les champions de cette troisième division. Les entreprises espagnoles ont ramené leur retard moyen juste sous 15 jours en fin de semestre. De chaque côté des Pyrénées, moins d'un acteur sur deux paie à l'heure (45 %).

³ [Rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement 2024](#)

La France décroche rapidement et atteint les 14,1 jours

En 2025, les factures en souffrance s'accumulent et sont réglées en moyenne deux semaines après le terme. En deux ans, le délai d'encaissement des factures s'est allongé de deux jours et atteint les 14,1 jours en 2025.

Il s'agit de la **pire trajectoire sur la période en Europe**.

Au-delà du nombre de jours, c'est davantage le taux de grands retards qui interpelle : depuis fin 2024, plus de 9 % des payeurs retardent les règlements d'au moins un mois. Et, **3,8 % dépassent la date de facture de plus de trois mois**, un délai qui suggère des litiges commerciaux ou anomalies de facturation rendant compliqués et onéreux les processus de recouvrement.

Les grandes organisations franchissent la barre des 21 jours de retard

Au-delà du contexte économique, un effet de taille demeure. Dans les **TPE** d'au moins 3 salariés, le retard se maintient sous 13 jours. Au-delà, le délai s'allonge de plus d'une journée en un an et atteint 13 jours pour les **PME de moins de 50 salariés**, 14,3 jours pour celles comptant **jusqu'à 199 salariés** et dépasse légèrement 16 jours pour les structures de **200 à 999 salariés**.

Régulièrement pointées du doigt pour leur lenteur de règlement des factures, les grandes entreprises de **plus de 1 000 salariés approchent 21 jours de retard de paiement**. Ce chiffre douloureux pour nombre de TPME en attente de règlement est imputable davantage au secteur public qu'au privé. En effet, au-delà de 1 000 agents, **l'organisation publique** fait patienter ses fournisseurs en moyenne environ **26 jours** tandis que le **secteur privé** contient les retards aux environs de **16 jours**. À noter que le secteur public est contraint par un délai contractuel plafonné à 30 jours ou de 50 jours pour les établissements de santé alors qu'il est à 60 jours dans le privé.

Le secteur public plus en peine, en particulier les hôpitaux et services déconcentrés de l'État

En 2025, le **secteur public** approche en moyenne 15 jours de retard de paiement.

Les comportements de paiement sont globalement rigoureux dans les **collectivités** (communes, régions, départements) avec 13,6 jours à fin S1 2025. La situation est plus délicate pour les **EPA (établissements publics administratifs)** (ex : communauté urbaine de communes etc.) qui approchent désormais 17 jours (16,6). Les **EPIC** (établissements publics à caractère industriel ou commercial) sont eux-aussi tout proches de 17 jours (16,9).

Dans **l'enseignement**, les comportements de paiement se tendent pour les collèges et lycées (établissements publics locaux d'enseignement) et atteignent près de 15 jours.

La situation est également inconfortable dans l'**enseignement supérieur et la recherche** (établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel) : on y franchit la barre des 16 jours au S1.

Dans la **santé et le social**, fortes disparités entre l'hôpital, avec des retards au-delà des 20 jours, et les Ehpad (établissement public local social et médico-social) qui présentent des comportements bien plus rigoureux à 13 jours.

Mais c'est dans **l'administration de l'État** (principalement les services déconcentrés de l'État) que le décalage de paiement est le plus lourd avec plus de 25 jours de retard en moyenne. Les services déconcentrés de l'État assurent le relais, sur le plan local, des décisions de l'administration centrale.

Dans le secteur privé, la situation se tend pour les associations

Dans le secteur privé, les délais s'allongent, mais plus lentement que dans le public. Encore sous 12 jours début 2024, le retard moyen **se stabilise à 13,3 jours en 2025**.

La situation des entrepreneurs individuels, qui présentaient un an plus tôt la plus forte dégradation des comportements de paiement, s'améliore très sensiblement (12,2 jours au T2 2025).

Pour les **sociétés commerciales**, la situation se dégrade progressivement, sans signe d'amélioration. Sous 12 jours début 2024, le retard moyen s'établit en T2 à 13,4 jours.

La situation est plus marquée et sévère dans les **associations et sociétés civiles professionnelles (SCP) et de moyens (SCM)**.

Traditionnellement vertueuses, les SCM connaissent cette année une envolée des retards de paiement, se situant désormais à 13,9 jours juste sous la moyenne nationale. Il s'agit de structures (type cabinets médicaux) réservées aux professions libérales pour mettre en commun des moyens d'exploitation.

Le secteur associatif est à la peine tout en restant sous les 14 jours avec une dégradation concentrée sur 2025, basculant au-dessus de 13 jours (13,8 jours en T2). Les associations présentant les plus gros retards se situent plutôt dans les activités de loisirs comme le spectacle vivant, les musées, le sport mais aussi l'hébergement touristique et dans la santé tels que les centres dentaires ou encore dans les services aux entreprises et en particulier l'aide à l'emploi.

L'immobilier toujours à la peine, tandis que le bâtiment et la manufacture sont les meilleurs élèves

- La **construction** affiche des comportements de paiement très disparates. Le **bâtiment** confirme être un secteur vertueux avec à peine plus de 8 jours de retard (8,3 jours en T2 2025), une valeur en amélioration d'une journée sur un an. Cette performance est portée par les TPE qui constituent plus de 80 % des 140 000 entreprises analysées. Dans les **travaux publics**, le retard moyen recule également sensiblement et retombe à 12,3 jours en fin de semestre. En revanche, **l'immobilier** reste dans le rouge. La situation se dégrade encore rapidement pour les agences immobilières qui approchent désormais un mois de retard (28,8 jours).
- Les industriels règlent globalement leurs fournisseurs avec trois jours de moins que la moyenne. Mais dans le détail, des écarts importants subsistent. Ainsi, **l'agroalimentaire** s'inscrit sur une tendance délicate : traditionnellement sous 12 jours, le secteur dépassait 13 jours au 1^e trimestre et 14 jours au 2^e trimestre. Une trajectoire accélérée par la **boulangerie** dont le retard moyen a franchi 17 jours en avril et approche 19 jours en juin. En **manufacture**, l'orientation est défavorable pour **l'imprimerie** qui se situe à 14,4 jours en T2 soit 2,4 jours de plus en un an. Le secteur **Energie- Eau-Environnement** évolue peu autour de 14,4 jours, une moyenne portée par la production d'électricité qui concentre le quart des acteurs analysés. Toujours sous tension, la branche **textile-habillement** amorce une légère amélioration en fin de semestre (14,7 jours) après avoir atteint 15 jours au 1^e trimestre. Une tendance confirmée dans la fabrication de vêtements de dessus qui accuse toutefois encore 25 jours de retard. La maroquinerie et articles de voyage s'améliore et repasse sous 13 jours en 2025. Les **meilleurs élèves industriels** sont dans les produits plastique, structures métalliques et réparation-maintenance qui restent sous 10 jours.
- Le **commerce** présente lui aussi de grands écarts. Ainsi, dans les échanges **interentreprises**, les activités liées aux **matériaux de construction** contiennent le retard aux environs de 10 jours, en revanche, celles du **textile-habillement** dépassent désormais 21 jours. Le **commerce de détail** n'est pas davantage homogène. Le **bricolage & équipement du foyer** est quasi stable sous 10 jours, une performance plutôt tirée par la quincaillerie (sous 8 jours). En revanche, les comportements de paiement se dégradent dans le **détail alimentaire** qui franchit 14 jours cette année ou le **soin de la**

personne & optique à près de 17 jours en dépit des bons chiffres des **pharmacies** (11 jours). C'est en vente hors magasin que le retard moyen est le plus haut (au-delà de 27 jours) aggravé par le **e-commerce** qui dépasse 30 jours. Le **commerce d'habillement** présente des retards à la moyenne nationale (14 jours) en amélioration de 3 jours par rapport au printemps 2023. L'automobile, sous 12 jours, résiste portée par les **activités de réparation**, stables sous 11 jours tandis que le **commerce de véhicules** a franchi la barre des 13 jours en mai et juin.

- Dans les **services aux entreprises**, les comportements de paiement sont globalement défavorables.
Les retards de paiement approchent 26 jours au 2^e trimestre dans la **sécurité** et dépassent 20 jours dans les **voyages**. Ils dérapent rapidement dans les services techniques, au-delà de 18 jours, une moyenne tirée notamment par les **activités de conseil** proches de 21 jours.
- En **information – communication**, les chiffres sont très mal orientés dans la **diffusion de programmes radio-TV** au-delà de 26 jours de retard et les **activités de production de film** au-delà de 25 jours, comme dans **l'édition**.
- Pour les **transports**, le retard moyen se stabilise autour de 17 jours dans le **fret**. Le retard dérape sensiblement côté transport de voyageurs, proche de 20 jours. Un délai dégradé par les **taxis**, au-delà de 30 jours.
- Le secteur du **CHR** avait montré des signes de redressement au cours du 2^e semestre 2024 qui n'ont pu se confirmer en 2025. Ainsi, si le retard moyen se stabilise à 13,5 jours dans l'**hébergement**, il repasse au-dessus de 20 jours dans la **restauration** et de 15 jours pour les **débits de boisson**.
- Dans les **services aux consommateurs**, la tendance est également dégradée pour les **coiffeurs et soins de beauté** proches de 25 jours.
- Dans **l'agriculture**, les comportements de paiement pour **l'élevage** (13,7 jours) se tendent de nouveau depuis un an et peinent à rester sous le retard de la moyenne nationale. Les difficultés sont plus fortes encore pour les **cultures** (14,3 jours), notamment pour la vigne qui passe la barre des 16 jours en juin.
- Parmi les **autres activités**, les chiffres dérapent dans la santé au-delà de 18 jours de retard désormais, **l'action sociale** (16,6 jours) dont en particulier **l'aide à domicile** qui approche 28 jours, mais aussi les activités culturelles (17,4 jours) ou sportives (17,9 jours).

Thierry Millon, conclut :

« Facturation électronique : **l'espoir de règlements plus rapides !**

La réduction des retards de paiement est un levier fondamental, stratégique pour la compétitivité, la confiance et la résilience des organisations. Les dirigeants, et plus largement les financeurs et l'ensemble des décideurs économiques, ont un rôle clé à jouer pour faire évoluer les pratiques.

Le retard de paiement peut s'expliquer par des processus internes technologiques très rigoureux, une trésorerie fluctuante voire obérée, des services insuffisamment coordonnés entre les intervenants - de l'acheteur au financier en passant par le juridique - sans compter les litiges commerciaux et les erreurs de facturation. Le secteur public n'est pas en reste, l'étude le révèle. Comme dans le privé, le fournisseur doit composer avec des procédures comptables jugées rigides, un manque d'effectif parfois et bien entendu la saisonnalité budgétaire. L'arrivée de la facturation électronique porte cependant un espoir d'amélioration.

Certes, les mauvais payeurs vont toujours faire preuve d'ingéniosité pour justifier de retarder le règlement, mais les autres - les plus nombreux, généralement disciplinés à payer à l'heure **une facture non entachée d'irrégularité** - devraient recevoir prochainement en majorité des factures conformes et donc payables à l'heure. Il faudra toutefois être patients. »

Retrouvez en annexe le détail des comportements de paiement en région

L'étude complète « Comportements de paiement des structures publiques et privées en France et en Europe – 1^{er} semestre 2025 » est disponible en ligne en cliquant ici

Note méthodologique : la mesure des retards de paiement par Altares

Altares et les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un **programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement des clients**. Depuis près de 50 ans aux États-Unis et 40 ans en France et en Europe, le programme DunTrade® s'alimente des **informations provenant directement de la comptabilité client de 15 000 sociétés participantes**.

Il s'appuie sur une **observation factuelle de la réalité des paiements par une analyse en permanence des retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles**. Le **périmètre** de l'étude Europe compte plus de 600 millions d'**expériences commerciales réelles par an** (relations fournisseur client). **En France**, chaque année, **30 millions d'expériences commerciales sont analysées** couvrant ainsi les comportements de paiement de plus de 2,5 **millions d'entreprises**.

À propos d'Altares | www.altares.com

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème. Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées. Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 600 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

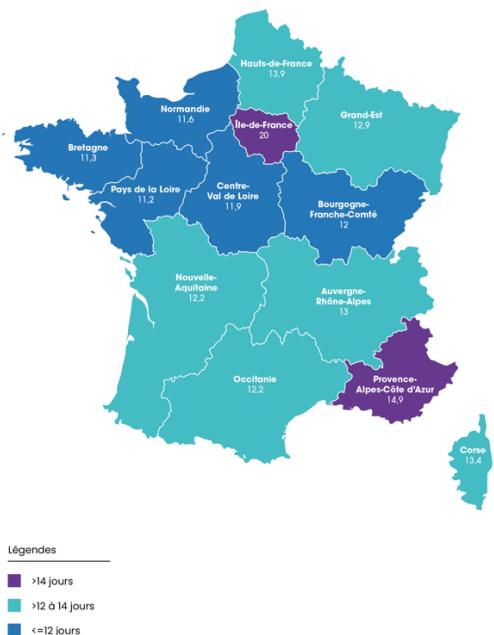
Contacts presse | Agence Coriolink

Loréane Cabezuelo – 07 86 80 45 26 – loreane.cabezuelo@coriolink.com

Urielle Dutartre – 06 62 82 71 62 – urielle.dutartre@coriolink.com

ANNEXE – Détail des comportements de paiement au 1^{er} semestre 2025 dans les régions

Carte d'évolution des délais de paiement
par région au 1^{er} semestre 2025



Une dégradation des paiements plus marquée en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes

Si les difficultés sont sensibles sur l'ensemble du territoire, elles sont toutefois plus marquées sur les deux premières régions économiques françaises, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France.

Avec désormais une moyenne de 20 jours de retard, soit 2,6 jours de plus qu'il y a deux ans, cette dernière témoigne de la force des tensions économiques. La région francilienne se distingue par ailleurs par une faible proportion de payeurs sans retard ; un tiers seulement règlent leurs fournisseurs à l'échéance prévue.

La région Auvergne-Rhône-Alpes contient ses retards sous la moyenne nationale mais ceux-ci s'envolent de 2,5 jours en deux ans et atteignent 13 jours.

Sur le podium des mauvais payeurs, la région PACA reste sur la 2^{ème} marche suivie par les Hauts-de-France

La troisième région économique du pays connaît une dégradation à peine moins sévère (+2,2 jours en deux ans) confortant ainsi la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur sur la deuxième place du podium en termes de retard. Cette dernière affiche en moyenne près de 15 jours (14,9).

Derrière l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les Hauts-de-France grimpent sur le podium avec 13,9 jours. Ce revers tient davantage à la résistance de la Corse qu'à la dégradation des comportements des acteurs des Hauts-de-France qui se limite à 1,2 jours en deux ans.

La Corse tombe donc au pied du podium avec un retard qui retrouve sa valeur du printemps 2023 (13,4 jours) reculant donc après avoir atteint un pic à 14 jours fin 2024.

Quatre régions entre 12 et 13 jours de retard de paiement

La région Grand-Est est juste sous 13 jours (12,9 jours), un délai qui s'est allongé de plus de 2 jours en deux ans.

Les régions Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine sont aux environs de 12 jours contre 10 jours il y deux ans.

Dans le Nord-Ouest, quatre bons élèves sous le seuil des 12 jours

Les Pays-de-la-Loire et la Bretagne sont les champions. Avec environ 11,2 jours, les organisations de ces deux régions sont les plus vertueuses de France. Elles n'échappent toutefois pas au contexte économique et accusent une dégradation sensible, supérieure à 2 jours depuis le printemps 2023.

La Normandie (11,6 jours) résiste mieux (+1,1 jours) et le Centre-Val-de-Loire parvient difficilement à rester sous la barre des 12 jours.